

PORT de

Toulon

Conformément à l'ordre de M.
le Préfet maritime,

Il est ordonné à Monsieur
Peralo, François Paul, Lieutenant de Vaisseau
de remettre le commandement de la 1^{re} section
de la 28^e compagnie permanente à M. de Wall
Euseigne de Vaisseau et d'embarquer sur le
frigate la Minerve commandée par M.
Le Grandais Capitaine de Vaisseau, sur
laquelle il prendra le commandement de la
163^e compagnie permanente qui lui sera remis
par M. Rozier Euseigne de Vaisseau.

Le présent sera enregistré au
bureau des Revenues.

Toulon le 26 Mai 1841.

L. O. A., Major Général de la Marine

Enregistré au Contrôle des Douanes
Le 1^{er} Juin 1841
Rabou



M. Marrier

(LXXXII.) Marine. N° 130, simple. [1839.]

Enregistré au rôle
du bord de la frigate
La Minerve N° 114
Le Commandant J. J. J. J.

Surveillant B. des Revenues, Et l'Officier
de l'Etat-Major de la Marine. M. J. J. J.
Jacquemin